

Fais briller ton étoile, révèle tes talents!

Procès verbal du conseil d'établissement

Le mardi 15 juin à 18h30

Via TEAMS

Membres présents :

Marie-Claude Mallet, parent et présidente
Élaine Côté, parent
Cheikh Thiam, parent substitut
Marie-Ève Groulx, parent
Pascale Fortin, orthopédagogue
Humberto Cely Camargo, enseignant
Andrée-Anne Malette, enseignante
Steve Wadlow, enseignant substitut
Caroline Paris, enseignante
Rachel Vincent, responsable du service de garde

Non-membres :

Lisa Chatillon, direction
Christine Gévry, direction adjointe

Membres absents :

Suzanne Trachsel, parent
Caroline Laroche, parent

Membres de la communauté :

Nathalie Riendeau, parent
Geneviève Lessard, parent OPP

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	18h35	Constat
2. Période de questions du public	aucune	
3. Adoption de l'ordre du jour		Adoption Pascale Fortin CE20-21-46
4. Adoption du procès-verbal du 1 juin 2021	Aucune correction	Adoption Pascale Fortin CE20-21-47
5. Parole à la direction	Remerciement et hommage aux bénévoles de l'OPP et du conseil d'établissement.	
6. Parole à la présidence	Remerciement pour l'implication de tous, en présentiel et virtuel.	

7. Parole au personnel	Vaccination pour les 4 ^e et Covid pour les 6 ^e , Steve prend sa retraite et nous manquera énormément, remerciement aux parents pour leur soutien,	
8. Travaux du conseil		
a.	Reddition de compte du budget du CE	
b.	Rapport annuel du CE Voir annexe	Adoption Andrée- Anne Malette CE20-21-48
9. La correspondance reçue	aucune	
10. Information et suivis	<p>-Tirelire Leucan : les enseignants acceptent -Proposition à la CSSPO- frais chargé pour programme à rythme accéléré à la CSSPO (Marie-Eve) :</p> <p>PROPOSITION:</p> <p>Considérant que le programme d'éducation internationale de l'école Internationale du Village est un programme soutenu et encouragé par le centre de services scolaire,</p> <p>Considérant que le programme est appliqué uniformément dans l'école et bénéficie à l'ensemble des élèves,</p> <p>Considérant que la majorité des frais nécessaires au fonctionnement du programme d'éducation internationale est assumée par des frais chargés aux parents des élèves des classes accélérées;</p> <p>Considérant que les classes accélérées représentent généralement 8 groupes sur 32 à l'école Internationale du Village;</p> <p>Considérant que le financement du programme d'éducation internationale et les frais chargés aux</p>	<p>Vote électronique</p> <p>POUR: 8</p> <p>ABSENTION: 1</p> <p>1 vote non reçu.</p> <p>CE20-21-49</p>

	<p>parents sont des préoccupations récurrentes soulevées annuellement par les membres du personnel et la communauté de parents;</p> <p>Considérant que les classes accélérées sont un élément ajouté et non un élément fondamental de la philosophie inclusive du programme d'éducation internationale;</p> <p>Considérant l'importance de maintenir des pratiques qui favorisent l'équité entre les élèves et la saine gestion transparente des finances;</p> <p>Le conseil d'établissement propose au CSSPO de réviser à la hausse le montant de sa cotisation dédiée au fonctionnement du programme d'éducation internationale de l'école Internationale du Village afin mieux refléter la répartition réelle des coûts.</p>	
11. Levée de la séance	<p>19h30</p> <p>Prochaine AGA : 7 septembre 2021 à Limoges</p> <p>Possibilité de 3 postes en élection pour le prochain CÉ</p>	<p>Adoption</p> <p>Marie-Ève Groulx</p> <p>CE20-21-50</p>
Rapport des comités		
a. Comité de parents	---	Information
b. Comité EHDAA	---	Information